

BUREAU FEDERAL

Réunion du 26 Janvier 2007 à Paris

Présents : M. Yvan MAININI, Président
Mmes Françoise AMIAUD, Roselyne BIENVENU et Marie-Noëlle SERVAGE.
MM Claude AUTHIE, Pierre COLLOMB, Serge GERARD, Jean-Pierre HUNCKLER,
Jean-Marc JEHANNO, Frédéric JUGNET, Philippe RESTOUT, Alain SERRI, Jean-
Pierre SIUTAT.

Excusé : M Rémy GAUTRON.

Invités : MM. Jacques DENEUX, Pascal DORIZON et Christophe BRUN.

Assistent : MM. Dominique LATTERADE (DTN) et Fabrice CANET. Mme Céline PETIT.

Assiste en partie : M. Antoine LEGENTIL

Invités et assistent en partie : Daniel DUFOUR (USO Mondeville) – Christian LECOQ (USVO) –
Francis LEMAITRE (représentant le Président de St Amand PH) – Jean-Louis
MONNERET (ASPTT Arras) – Frédéric SCIOLLA (Nice) - Pierre SCY (COB Calais) –
Alain URRUTIBEHETY (Tarbes GB).

1. Ouverture par le Président

Yvan MAININI souhaite la bienvenue aux membres et aux Présidents des Clubs de la Ligue Féminine présents.

2. 17h à 18h : Réunion avec les Présidents des Clubs de la Ligue Féminine.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle quelques points importants :

- Championnat dense et équilibré cette saison avec 14 équipes.
- Événement majeur de la LFB : l'Open LFB, un événement très intéressant avec près de 6500 personnes sur 2 jours.
- La Formation, avec d'importantes modifications réglementaires.
- L'opération Marraine de Cœur, financée par la Fondation du Sport.
- Le dossier de la Société Dartifish, traitant d'un nouveau support de communication via internet afin de suivre les rencontres et de mieux exposer le basket féminin français.

Lors de la réunion des Présidents des clubs de LFB qui s'est déroulée dans l'après midi, un débat s'est tenu sur une éventuelle future autonomie de la LFB.

Yvan MAININI : Le Bureau Fédéral n'est pas opposé à laisser plus d'autonomie à la LFB. Actuellement, la seule possibilité statutaire serait d'intégrer la Ligue Nationale de Basket.

Frédéric SCIOLLA : les Présidents des Clubs de la LFB ne sont pas favorables une intégration au sein de la LNB. Il faut connaître toutes les possibilités avant de prendre une décision.

Alain SERRI souhaite connaître la motivation de la LFB et des Présidents qui la composent dans leur souhait d'être plus autonome.

Jean-Pierre SIUTAT : ce n'est pas une réelle volonté de la part des clubs, plus une question de débat à instaurer pour faire évoluer la LFB.

Christian LECOQ : il s'agit de rechercher un projet à développer sur plusieurs années, le basket féminin n'étant pas couvert par la télévision.

Yvan MAININI : concernant les droits d'expositions et l'image, les droits TV font parti d'un global, des solutions de développement de ce secteur sont à l'étude.

Daniel DUFOUR rappelle que le but est de rechercher la meilleure exposition possible, toutes les pistes sont à étudier. Il faut trouver les moyens nécessaires à un tel développement. Il soulève ensuite les problèmes rencontrés en NF2 avec les joueuses étrangères évoluant dans ce championnat.

Yvan MAININI lui précise que la Commission Contrôle de Gestion et la Commission Juridique (Qualifications) étudient ces cas particuliers.

Une discussion a lieu sur les différents points évoqués.

Le Bureau Fédéral remercie les Présidents des clubs de LFB pour leur présence et leur participation à cette réunion.

3. Présentation de M. Jacky COMMERES.

Jacky COMMERES vient donc d'être nommé à la tête de l'Equipe de France Féminine. Il expose les missions principales qui lui ont été confiées :

- Qualification de l'Equipe de France Féminine pour les Jeux Olympiques. Il sera assisté de Pierre VINCENT, d'Ana KOTOCOVA et de Frédéric AUBERT (préparateur physique).
- Direction des programmes d'entraînement du Centre Fédéral de Basketball.

Le programme de préparation de l'Equipe de France a été communiqué à l'ensemble des Président des clubs de la Ligue Féminine de Basket.

Le Bureau Fédéral souhaite inviter l'ensemble de l'Equipe de France Féminine à assister à une réunion, suivie d'un repas en commun (bureau du mercredi 4 Juillet 2007).

4. Relevé des décisions disciplinaires depuis 3 ans et classification, analyse pour une cohérence des décisions et "fil rouge".

Roselyne BIENVENU explique que le travail présenté ce soir a été réalisé par la Commission Juridique Section Discipline, pour une meilleure lisibilité des décisions prise par la commission et une cohérence globale. Cette base est destinée à un usage interne FFBB, et pourrait à terme, être accessible à l'ensemble des Commissions de Discipline des Ligues et des Comités.

Antoine LEGENTIL présente, sur écran, les différentes possibilités proposées par la Base de données de la Commission Discipline, qui regroupe l'ensemble des décisions prises au cours de la saison.

Frédéric JUGNET souhaite savoir quelle sera l'utilisation de cette base à terme.

Pierre COLLOMB : c'est un outil très utile et visiblement assez pratique.

Un débat s'engage.

La CNIL va être questionnée pour connaître les possibilités d'utilisation de ce fichier "relevé des décisions".

5. Modifications réglementaires : mutations, règle participation des moins de 21 ans (courrier Ardres)

Le club d'Ardres a interpellé la FFBB sur différents éléments et problèmes rencontrés (mutations, et les moins de 21 ans).

Roselyne BIENVENU : la Commission Juridique a étudié le courrier avec la Commission Sportive.

- **à la question sur les mutations :**

La Politique Fédérale étant axée sur la Formation, le Bureau Fédéral ne souhaite pas apporter de modification réglementaire.

La Commission Juridique est chargée d'en informer le club d'Ardres.

- **à la question sur la règle de participation des joueurs de moins de 21 ans :**

La proposition faite est de porter cet âge de 21 ans à 23 ans, avec une présence d'au moins 4 ans dans le club. Cette modification sera applicable à tous les Championnats de France (Masculins & Féminins) et sera proposée au Comité Directeur des 10 et 11 Février 2007.

Accord du Bureau Fédéral.

6. Coupe de France : règlement concernant le tirage au sort.

Frédéric JUGNET : cela concerne les soucis rencontrés lors du dernier tirage au sort de la Coupe de France et l'application d'une décision prise en réunion de Comité Directeur le 5 Mai 2006, qui n'a pas été suivie d'effets.

Marie-Noëlle SERVAGE : ce problème résulte du décalage entre la sortie de l'Annuaire Fédéral et les décisions sportives de fin d'année.

Les responsables de FBO et du Département Juridique et Sportif seront convoqués par le Secrétaire Général, à la demande du Bureau Fédéral, afin de donner des explications.

7. CFAMC.

- Introduction.

Yvan MAININI : suite à la modification d'évaluation des arbitres, le souhait était de proposer une formation qui partage des cultures communes en regroupant les arbitres, les entraîneurs et les dirigeants. La première orientation est de révolutionner le système d'évaluation, en séparant l'observation de l'évaluation et d'éviter des classements ridicules avec des critères non discriminants.

- Nouvelles observations arbitres.

Christophe BRUN explique les principes de la mise en place de la nouvelle méthode d'observation et d'évaluation. Voici les 4 domaines de responsabilité :

- Jugement.
- Contrôle.
- Tonalité.
- Mécanique.

La mise en place a été effective comme suit :

- Pro A en 2004/2005.
- Pro B, Ligue Féminine et NM1 en 2005/2006.
- NM2 en 2006/2007.
- Généralisation en 2007/2008.

Le but principal de l'observation est de faire progresser la qualité de prestation de chaque arbitre. Mise en place de la formation continue par thèmes et utilisation rationnelle de la vidéo.

Une discussion s'engage.

Pascal DORIZON précise que des évolutions, dans l'évaluation, sont possibles en cours de saison. De nouvelles directives peuvent être communiquées.

- Nouvelle présentation de la Charte de l'Arbitrage.

Jacques DENEUX expose le document distribué aux membres du Bureau Fédéral, qui ne comporte pas de modification, mais juste une inversion entre l'article 1 et l'article 2 (Annexe 1).

Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité.

Le document sera proposé pour adoption au Comité Directeur des 10 et 11 Février 2007 à Nancy.

8. TIG : réflexion sur les travaux d'intérêt général, proposition d'une circulaire pour Comités et Liges.

Roselyne BIENVENU expose le document distribué aux membres et rappelle l'objectif principal : Mettre en application les Travaux d'Intérêt Général en matière disciplinaire au niveau fédéral et dans les organes décentralisés de la FFBB (Liges, Comités). Il faut élaborer une circulaire destinée à l'ensemble des structures fédérales.

Les membres du Bureau Fédéral feront un retour de leurs remarques à Roselyne BIENVENU, sous 8 jours, afin que le texte définitif soit proposé au Comité Directeur des 10 et 11 Février prochains.

9. Homologation de la Commission Informatique et modifications FBI pour la saison prochaine.

Yvan MAININI : la mise en place d'une telle commission est nécessaire, suite aux différents problèmes informatiques rencontrés. Cette Commission fonctionnera à l'identique des autres commissions fédérales de la FFBB.

Composition de la Commission Informatique :

- Président : Claude AUTHIE
- Membres : Patrick DELAGE – Pierre HERMANN – Jean-Jacques KRIEF – Pierre ROUSSEAU – Rachid RABIAA et 2 informaticiens.

Accord du Bureau Fédéral.

Un groupe de pilotage va être mis en place, pour effectuer une réflexion sur les évolutions possibles de FBI. Après cela, un appel d'offre sera réalisé.

Composition du groupe :

- Responsable : Patrick DELAGE.
- Il sera accompagné de 4 ou 5 personnes qu'il désignera.

Accord du Bureau Fédéral.

Claude AUTHIE les modifications sur le logiciel FBI sont en cours et seront étudiées lors de la première réunion de la Commission Informatique.

Il faut déterminer une date d'arrêt de saisie des licences sur FBI : Quelle que soit la date (en juin) de saisie de licence pour la saison 2007/2008, la date de qualification sera le 1^{er} Juillet 2007.

10. Proposition de modification des championnats Pro A et Pro B.

Philippe RESTOUT : une commission a été mise en place afin d'étudier d'éventuelles modifications du Championnat. La Ligue Nationale de Basket a envoyé un courrier à la FFBB, regroupant plusieurs demandes dont :

- rester à 16 équipes en Pro A.
- rester à 18 équipes en Pro B.

Yvan MAININI : il est regrettable de constater qu'après une longue étude et un long travail de réflexion sur la Future Ligue, il faut maintenant revenir à la formule initiale.

Le Bureau Fédéral souhaite conserver le principe mis en place pour cette saison. La Commission Sportive étudiera le dossier pour les saisons à venir.

11. Candidature à l'organisation du Championnat du Monde Féminin 2010.

Yvan MAININI : La FIBA vient d'ouvrir les candidatures pour le Championnat du Monde Féminin 2010. Par contre les Tournois Pré-Olympiques de 2008 ne sont pas encore ouverts à la candidature et seront disponibles qu'après les Championnats Continentaux.

Une discussion s'engage pour connaître les attentes et les objectifs de la FFBB.

Yvan MAININI demandera quelques précisions à la FIBA.

Le Principe d'une candidature française est acté.

12. Projet d'Ordre du Jour du Comité Directeur des 10 et 11 Février 2007.

1. Ouverture par le Président.

2. Point sur les Commissions Fédérales, les Groupes de Travail et Modifications Règlementaires.

- Commission Contrôle de Gestion.
- Commission Salles & Terrains.
- Finances.
 - Dispositions financières 2007/2008
- Commission Technique.
 - Point sur les Championnats de France Jeunes.
- Commission Juridique :
 - Modifications règlementaires
 - Règle des moins de 21 ans (- de 23 ans si présence 4 saisons au club).
- Commission des finances.
- Commission Médicale.
- Commission Basket Entreprise.
- CFAMC.
 - JNA : Bilan 2006 et projet 2007

- *Commission des Jeunes.*
- *Ligue Féminine de Basket.*
- *NF1.*
- *Commission Informatique.*
- *Commission Sportive.*
 - *Modifications réglementaires.*
 - *Confirmation d'une position antérieure du Comité Directeur sur le règlement sportif particulier de NM2.*
- *Commission d'Evaluation.*
- *Commission Formation.*
- *Conseil des Jeunes.*
- *FBO & Basket en Liberté.*

4. *Assemblée Générale St Jean de Monts : projet de programme.*

5. *Questions diverses.*

13. Questions diverses.

Le Bureau Fédéral examine le cas du joueur Joseph N'SIMA. Ce joueur a fait l'objet d'une sanction de la FIBA d'un an de suspension ferme pour prise de produits interdits à la suite d'un contrôle intervenu à l'époque où l'intéressé était licencié en Norvège.

La contradiction entre les règlements de la FIBA et le droit français a conduit à un imbroglio juridique auquel la FFBB entend mettre fin dans le respect du droit, des impératifs de la lutte contre le dopage et de l'image du basketball. Compte tenu :

- que la FFBB n'a pas délivré de licence 2006-07 à l'intéressé,
- que l'octroi immédiat d'une licence à N'SIMA irait à l'encontre des efforts faits par les instances sportives dans leur lutte contre le dopage.

Le Bureau Fédéral décide que la Fédération ne délivrera de licence à Monsieur N'SIMA qu'à partir de la saison 2007-2008.

Les membres du Bureau Fédéral souhaitent un prompt rétablissement à Rémy GAUTRON et Bernard GAVA.

Les membres du Bureau Fédéral adressent leurs sincères félicitations à Michel PLATINI pour son élection à la Présidence de l'UEFA.

Prochain Bureau Fédéral le 10 Mars 2007 à Grenoble.